

ASSAINISSEMENT

**SCHÉMA DIRECTEUR MÉTROPOLITAIN
AIX-MARSEILLE-PROVENCE**

REJETS ET MESURES

MESURER AU PLUS PRÈS LES REJETS DES SYSTÈMES D'ASSAINISSEMENT

Le Schéma Directeur rassemble les résultats des mesures permanentes menées par la Métropole et de mesures temporaires ciblées : elles évaluent avec précision les rejets des stations d'épuration et des déversoirs d'orage dans les milieux naturels.

UNE ANALYSE DES REJETS PAR MILIEU ET PAR SYSTÈME

Pour réaliser ses études, la Métropole Aix-Marseille-Provence s'est appuyée sur les données d'autosurveillance recueillies sur ses 71 systèmes d'assainissement en 2019, 2020 et 2021 ainsi que sur une première campagne de mesure estivale.

Les systèmes rejettent un volume de 155 millions de m³ à l'année. Le principal milieu récepteur est la mer Méditerranée (86 Mm³ par an), puis l'étang de Berre (27 Mm³ par an) qui reçoit les flux de trois milieux : la rivière l'Arc (16 Mm³ par an), la rivière la Touloubre (6 Mm³ par an) et les flux directs des stations d'épuration situées au bord de l'étang de Berre (5 Mm³ par an).

Parmi les flux rejetés par les systèmes d'assainissement : la DBO5 (demande biologique en oxygène) qui correspond à la quantité de pollution organique dégradable par voie biologique. Elle représente annuellement 2 135 tonnes. Le système d'assainissement de Marseille-Géolide apporte la plus importante contribution annuelle en DBO5 (1 826 tonnes), suivie par les systèmes de la Ciotat-Ceyreste (29 tonnes) et d'Aix-La Pioline (24 tonnes).

LES APPORTS D'EAUX USÉES DANS LE RÉSEAU PLUVIAL

Durant la campagne estivale, la Métropole a également analysé les débits d'évacuation mesurés aux principaux exutoires (point où l'eau est rejetée ou évacuée vers un milieu naturel) d'eaux pluviales. Objectif : différencier les volumes naturels (eaux claires) des volumes en provenance des réseaux d'eaux usées. Ces derniers sont calculés en équivalent habitant (EH), soit la quantité moyenne rejetée par personne et par jour.

L'analyse des 10 suivis de collecteurs pluviaux à enjeux a permis de mettre en avant quatre rejets à investiguer. En particulier, deux exutoires se distinguent :

- Le canal Saint-Roch, dans la Touloubre, qui représente 53 % de la charge polluante totale mesurée aux exutoires d'eaux pluviales.
- Le pluvial Krypton, dans l'Arc, qui représente 25 % de la charge polluante totale mesurée.

Le Schéma Directeur Métropolitain a donc intégré le canal Saint-Roch et l'exutoire pluvial Krypton à son programme d'actions afin de réduire leurs apports de pollution.

LES REJETS DES CANAUX LORS DE LEUR REMISE EN EAU

La Métropole a mené une autre campagne mesurant les rejets dans les canaux d'irrigation lors de leur remise en service (circulation d'eau), après l'assèchement dû au chômage hivernal (mise à sec des canaux pour examen et entretien). L'étude compare pour cela la qualité des eaux des canaux en amont et en aval des stations d'épuration.



La Touloubre - Saint-Chamas

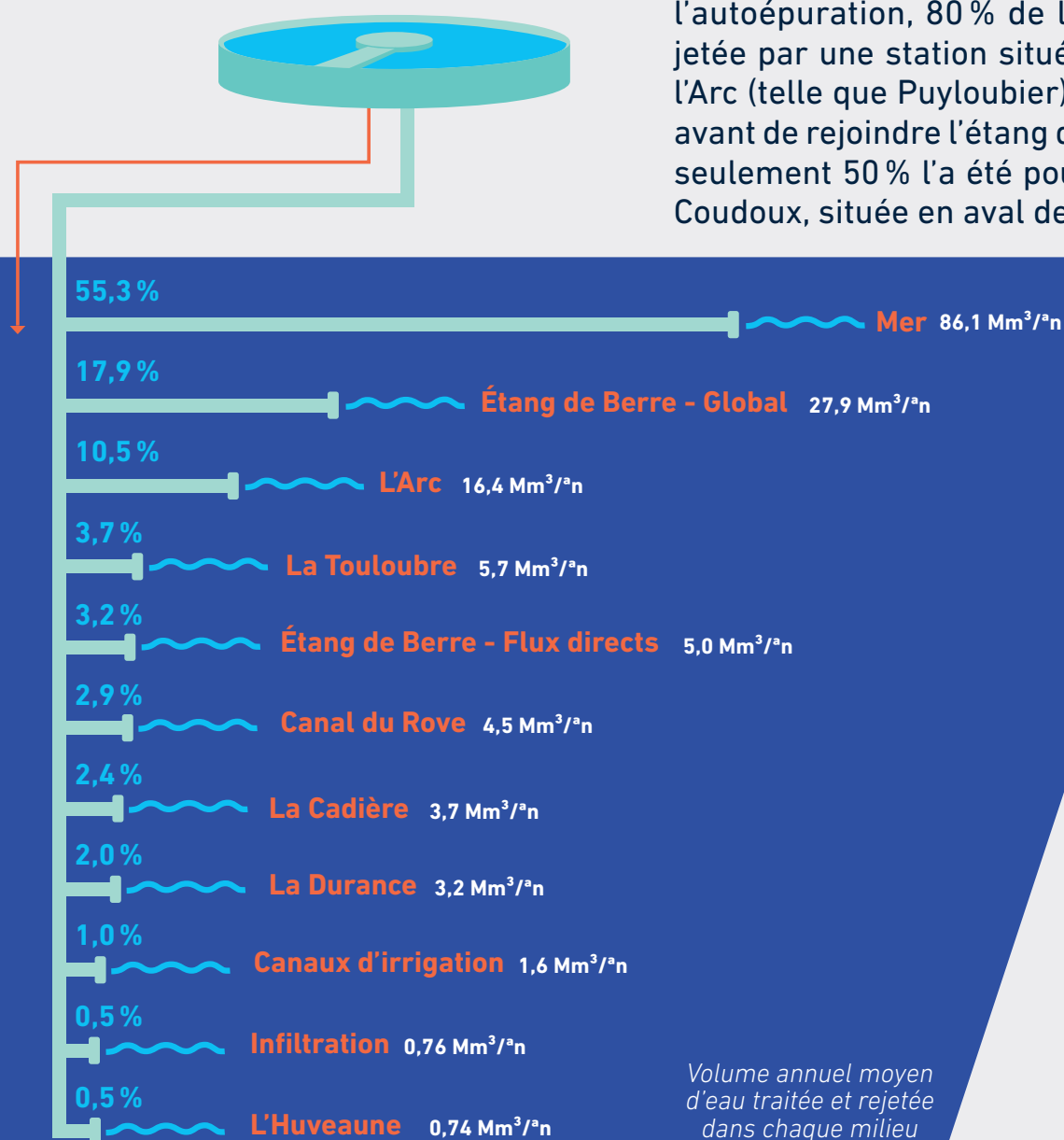
À la station d'épuration d'Eyguières, aucun impact physico-chimique ou bactériologique lié à la remise en eau du canal d'irrigation n'a été détecté. Les mesures effectuées à la station de Lamanon ne montrent pas non plus d'impact physico-chimique, mais relèvent une incidence de la remise en eau sur les paramètres bactériologiques.

Malgré le faible impact des rejets d'assainissement sur les canaux, la Métropole a prévu des travaux d'amélioration du traitement sur les stations d'Eyguières et Lamanon pour pérenniser la bonne qualité des eaux.

LA PRISE EN COMPTE DU PLUVIAL ET DE L'AUTOÉPURATION* DANS L'ANALYSE DES REJETS

Pour affiner l'analyse métropolitaine sur les flux rejetés par système et par milieu, celle-ci doit prendre en compte les rejets mesurés sur le réseau pluvial mais aussi l'autoépuration, *c'est-à-dire la capacité naturelle des milieux à éliminer la pollution. Les mesures intégrant ces deux paramètres se concentrent sur les rejets en rivière et donc sur l'étang de Berre.

L'étang de Berre, l'Arc, la Touloubre, la Cadière, la Durance et l'Huveaune reçoivent annuellement un volume de 34 Mm³. Avec l'autoépuration, 80 % de la pollution rejetée par une station située en amont de l'Arc (telle que Puyloubier) a été éliminée avant de rejoindre l'étang de Berre, quand seulement 50 % l'a été pour la station de Coudoux, située en aval de l'Arc.



Métropole
Aix-Marseille-Provence
Direction de la communication

08 janvier 2025

Crédits photos
© François Moura

Création agence
The Golden Noise